

NOTE AUX ETUDIANTS DE 3 SGM PARTANT EFFECTUER LEUR 4^{EME} ANNEE A L'ETRANGER

Avant de partir :

- Vérifiez votre visa et votre assurance santé, rapatriement.
- Décidez un ami/parent à être votre contact privilégié pour vous régler d'éventuels problèmes en France.

En arrivant :

- Finalisez dans les plus brefs délais votre contrat d'études.

Envoyez votre programme définitif précis (titre des cours avec si possible le détail de ces cours, TP, Projets...) en précisant le volume horaire et le nombre de crédits (ECTS ou équivalents). **Utilisez le document excel en votre possession et ajoutez un document word pour les descriptions de cours (ce dernier est indispensable !).**

Votre année sera validée uniquement si vous validez les cours que vous avez mentionnés dans votre programme, et que j'ai signé. Vous ne pouvez pas supprimer, remplacer les cours sans mon autorisation. Je dois donner mon accord pour toute modification de ce programme.

Il s'avèrera sans doute nécessaire pourtant de le modifier lorsque vous débuterez l'année (cours supprimés, conflits d'horaires entre 2 cours, contenu différent de celui qui était prévu, etc...). Vous me contacterez alors en me proposant une solution de remplacement (autre cours) en m'envoyant par email toutes les infos nécessaires (raison des modifications, descriptions de l'ancien cours et du nouveau cours). Je reste bien sûr à votre disposition pour vous aider à trouver le cours le plus pertinent. Pensez à m'envoyer sur document word la description de tous les cours (une vue d'ensemble de votre programme m'aidera à vous conseiller au mieux).

Si vous ne pouvez pas suivre une matière importante du programme SGM (Polymères, métallurgie, Semi-conducteurs, Propriétés mécaniques, éléments finis), il faut me contacter le plus rapidement possible, nous essaierons de trouver une alternative ensemble. Si ce n'est pas possible, vous devrez suivre la matière correspondante via la plateforme moodle. Il y aura un examen obligatoire la première semaine de septembre. Pensez-y le plus tôt possible, notamment vis-à-vis de votre stage 4SGM (si vous en faites un).

Rappel : Au cours de cette année, vous devez valider au minimum 46 crédits ECTS scientifiques. Il est donc fortement recommandé de prévoir 50-55 crédits ECTS dans votre programme.

Par la suite, lors de nos correspondances, pensez bien à préciser « l'urgence » de la réponse attendue (réponse dans les 2 jours, la semaine...). De plus, n'hésitez pas à me relancer si ma réponse tarde (je peux vous avoir oubliés).

Pour les questions plus administratives, contactez de préférence Elisabeth.

- Donnez vos coordonnées personnelles lors de votre séjour (adresse, téléphone, mail...) au secrétariat. Vous pouvez également nous indiquer le(s) nom(s) et les coordonnées du (des) responsable(s) des enseignements que vous suivrez.

Avant de revenir

• Indiquez-nous vos résultats aux différents examens, à chaque semestre ; les bulletins officiels étant souvent longs à nous parvenir. Faites-nous savoir le plus vite possible si vous pensez ne pas valider une matière. Il sera peut-être temps d'en prendre une autre ou de voir avec l'enseignant INSA de la même matière pour un rattrapage à la rentrée.

- Passer d'éventuels rattrapages sur place.
- Faire le tour des enseignants pour vous assurer que vous aurez bien une note.
- Si vous avez fait un projet, assurez-vous que vous aurez bien l'attestation de projet demandée.
- Vérifier que vos coordonnées en France et celle de SGM sont connues.

En revenant

- Rédiger votre rapport de retour d'échange académique pour la région Rhône-Alpes (qui finance votre bourse Explora). Vous m'en enverrez une copie en ajoutant une ou deux pages

complémentaires décrivant les cours que vous avez suivis. Profitez-en pour m'indiquer les cours inadaptés, ceux qui auraient été plus appropriés...etc.

- Assurez-vous que la secrétaire bien reçu tous les documents relatifs à votre échange avant le Jury de fin d'année.

La validation de votre année sera décidée par le jury de septembre.

Stage

- Vous pouvez effectuer un stage à la fin de votre 4ème année si l'emploi du temps de votre université vous le permet (si fin des cours en mai-juin).
- **Il faut en avertir Benoît Ter Ovanessian (responsable des stages en SGM) et Françoise Picard / Elisabeth Rey.** Pour obtenir une convention de stage, il faut s'y prendre au moins 1 mois avant le début de stage.

Quelques questions récurrentes

Mon université d'accueil trouve que j'ai trop de cours ou n'est pas d'accord avec mon programme. Que faire ?

S'il y a un frein de l'université pour ajouter un cours à votre contrat d'études, merci de m'indiquer la personne responsable (avec ses coordonnées) pour que j'appuie officiellement votre demande par courrier.

Votre échange doit valider un diplôme INSA. Vous devez donc remplir les contraintes académiques INSA et c'est donc à SGM de valider prioritairement votre contrat d'études. Ne pas croire qu'il suffit de faire comme la moyenne des étudiants de votre université d'accueil !

En 4SGM, le contrat d'études doit être voisin du programme de 4SGM consultable sur <http://www.insa-lyon.fr/fr/formation/second-cycle/offre-de-formation/offre-de-formation2>

Si votre université trouve qu'il y en a trop, contactez-moi, je me chargerai d'expliquer diplomatiquement tout cela...

Est-ce que je dois m'occuper de mes notes d'échange ?

C'est impératif. Ce n'est pas SGM qui fera des relances si on ne reçoit pas de bulletin de notes.

Attention, veillez donc à faire le nécessaire auprès de votre université pour que vos notes soient bien envoyées en SGM. N'attendez pas d'être parti pour vous en préoccuper!!

Comment choisir mon option de 5SGM ?

La description de la 5ème année, de ses options, des différents masters recherche proposés vous sera envoyée en avril-mai prochain (ou sur moodle). Le souhait d'option de 5^{ème} année vous sera demandé vers la fin de l'année scolaire.

Dans la mesure où les cours et contrôles seraient terminés en juin vous aurez la possibilité, à votre initiative, d'effectuer pendant la période de vacances un stage industriel ou linguistique comme vos camarades en 4^{ème} année poursuivant leurs études à l'INSA.

Stage 4SGM

Selon la date de la fin de votre échange vous pouvez effectuer (ou non) le stage de 4ème année. Il faut établir une convention de stage, en passant par Françoise Picard / Elisabeth Rey et Benoît Ter Ovanessian. Il est essentiel de le faire avant de démarrer le stage.

Quelle que soit votre destination, nous vous souhaitons un excellent séjour fructueux et enrichissant, et nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain ou plus tôt si vous avez l'occasion de rentrer en France et de passer par l'INSA.

Alain FAVE